

# Chalette

Magazine municipal / n°21 / 28 novembre 2011

Ville de Chalette  
sur-Loing

## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



Le théâtre est une école de lecture, de découverte participative et physique  
P 8



Le Château de Sable  
P 6



# Marché de Noël

et 17  
18

décembre  
2011

Place Jean-Jaurès

Dossier :

Rétrospective 2011

# Assises de la ville, et après ?

**N**ous venons de vivre une période passionnante durant laquelle nous avons débattu ensemble de vos préoccupations, de vos ambitions pour construire Chalette demain.

Ces Assises furent un succès, et si la participation du plus grand nombre n'a pas toujours été au rendez-vous, cela doit nous encourager à continuer d'agir pour vous donner envie de vous mobiliser, discuter, échanger, confronter et construire tous ensemble une ville qui nous ressemble.

De nombreux thèmes ressortent de nos échanges, confirmant les propos que vous avez pu tenir dans le film de préparation de ces Assises. Au premier plan, votre inquiétude sur l'emploi, la formation, le pouvoir d'achat, la retraite. Au deuxième viennent les questions du logement : le manque de logements sociaux, les relations parfois difficiles avec les bailleurs, l'amélioration de la qualité de votre environnement. Au troisième, les difficultés que nous connaissons face au manque de médecins ou de professions de santé et les incertitudes que fait peser le départ en retraite de plusieurs praticiens de notre ville. D'autres problèmes ont été pointés, par exemple le manque d'aires de jeux pour les enfants ou, malheureusement, leur dégradation.

Nous avons pu également constater que

vous trouvez votre ville agréable à vivre, et que tous, vous la jugez accueillante. Et cela rend d'autant plus importante la poursuite de la prise en compte de toutes vos demandes. Nous avons bien entendu besoin de temps pour croiser et analyser toutes les questions et toutes les discussions passionnantes, et souvent passionnées, que nous avons eues au cours des 18 réunions de quartier et des 6 rencontres thématiques.

Nous reviendrons donc vers vous dans les prochaines semaines afin de vous proposer de vous investir, avec les services municipaux et les élus de la ville pour construire les projets futurs de notre commune. Mais, sur bien des sujets, la Ville de Chalette ne peut seule répondre. Je pense notamment aux questions de l'emploi ou de santé qui dépendent principalement de décisions nationales. Aussi, nous vous proposerons également de poursuivre avec nous la réflexion pour trouver la manière dont nous pouvons tous ensemble faire grandir nos mobilisations quand notre Ville n'a pas de compétences pour agir. Nous l'avons fait ce printemps pour nous opposer aux expulsions locatives et aux coupures d'énergie ; nous avons encore de vastes chantiers à travailler ensemble. **Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**

Franck DEMAUMONT,  
Conseiller général,  
Maire de Chalette-sur-Loing



Franck Demaumont lors des Assises de la Ville.

## Sommaire

### P3 - Actualités

*Débat sur la T.E.O.M avec les élus de l'A.M.E*

### P4 - Actualités

*Recensement de la population*

### P5 - On en parle

*Bienvenue au marché de Noël*

### P6 - Vivre Ensemble

*Le château de sable, un lieu d'accueil, de rencontre, de parole et de jeux*

### P7 - Développement durable

*Les corridors écologiques à Chalette*

### P8 - Du côté de la radio

*Le théâtre, une école de lecture, de découverte participative et physique*

### P9 - 10 - 11 - Dossier

*Retrospective 2011*

### P12 - Art et culture

*Un autre monde est possible*

### P13 - Sports et loisirs

*A la découverte de la mer*

### P14 - Libre expression

### P15 - Conte de Noël

*Lettre au Père Noël*

### P16 - A l'affiche

## Chalette

Place Commune

*Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 40 64 44 10*





# Le Maire de Chalette a invité les élus de l'Agglomération à débattre sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères le 14 novembre dernier

Une trentaine d'élus représentant cinq Conseils municipaux (Chalette, Amilly, Montargis, Paucourt et Villemandeur) ont répondu à l'invitation de Franck Demaumont, Conseiller général, Maire de Chalette. Notons que Jean-Charles Lavier a tenu à être présent en sa qualité de Président du SMIRTOM.

Après avoir remercié les élus pour leur participation à cette rencontre, Franck Demaumont explique sa démarche et celle de la Municipalité de Chalette. **Celle-ci consiste à demander l'organisation d'un véritable débat sur le fond sur la création de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et l'organisation d'une consultation de la population de l'agglomération montargoise.**

Il rappelle que la collecte et le traitement des ordures ménagères ont toujours été financés par les contribuables de l'Agglomération, et cela bien avant sa création puisque l'ancien District, dès son origine, finançait le SMIRTOM. **Aujourd'hui, avec la création de ce nouvel impôt, il s'agit donc de faire payer deux fois ce service qui, par ailleurs, a été réduit, notamment pour ce qui concerne la collecte des encombrants.**

L'ensemble des élus présents reconnaît qu'avec la création de la T.E.O.M., il s'agit pour Jean-Pierre Door, Président de l'A.M.E., de trouver des recettes supplémentaires pour financer les dépenses de fonctionnement de l'Agglomération. Sur ce sujet, Franck Demaumont informe l'assemblée que le Président de l'Agglomération n'aurait pas pu boucler le budget 2011 puisque, du fait de la suppression de la taxe professionnelle, il manquait 1,5 million d'euros de recettes. La T.E.O.M. rapportera à l'Agglomération 2,5 millions d'euros en 2011.

Après une intervention très détaillée de Jean-Charles Lavier sur l'évolution du SMIRTOM (développement de la collecte sauf celle concernant les encombrants, création d'une « ressource ») au cours de laquelle il insiste particulièrement sur le coût réel que représentent la collecte et le traitement des déchets ménagers (à savoir 80,37 euros par habitant), l'ensemble des élus présents reconnaît la qualité des services du SMIRTOM et ne remet aucunement en cause les missions de ce syndicat qui, comme le rappelle Éric Pépin, est un service public qu'il convient de préserver.

La question qui préoccupe l'ensemble des élus présents est que tous les Montargois, quels que soient leur niveau de vie et leur situation familiale, paient deux fois un service, ce qui n'est pas acceptable.

*Intervention de Jean-Charles Lavier*



Il est rappelé, tant par Franck Demaumont que par Bernard Fournier, Conseiller régional et Conseiller municipal d'opposition de Villemandeur, le succès des pétitions qui ont recueilli plus de 3000 signatures demandant l'organisation d'une véritable consultation des habitants de l'agglomération, d'autant plus que dans la plupart des Conseils municipaux des communes membres de l'Agglomération Montargoise cette consultation n'a pas eu lieu.

**Sur ce point, l'absence de démocratie locale est dénoncée, et notamment le fait que des élus non mandatés par leur Conseil municipal aient décidé de lever un impôt qui, rappelons-le, s'élève de 50 à 200 euros pour l'année 2011 et pourrait être doublé dans les années à venir.**

À la question d'une élue de Villemandeur sur une baisse des impôts de la part de plusieurs communes, Jacques Reboul, Conseiller municipal d'opposition

à Montargis, répond que ce n'est pas le cas de la commune de Montargis. Il souhaite également préciser que ce nouvel impôt n'est pas obligatoire et que les décisions issues du Grenelle de l'Environnement n'imposent pas la création d'une T.E.O.M. mais incitent à la création d'une redevance qui serait calculée en fonction de la quantité de déchets produits.

**Pour conclure, les élus présents, à l'exception de M. Lavier, insistent sur la nécessité de poursuivre et d'élargir le rassemblement citoyen pour l'organisation d'une véritable consultation des habitants du Montargois. Ils invitent les habitants de chacune des communes concernées à interroger leurs élus pour que ceux-ci prennent position sur ce nouvel impôt.**



*Intervention de Bernard Fournier*

# Recensement de la population

Depuis 2004, dans les communes de 10 000 habitants et plus comme Chalette, le recensement de la population se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé sur l'ensemble du territoire. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez recevoir les questionnaires de recensement. Ainsi, à partir du 20 janvier 2012, les agents recenseurs déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin

individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Ces agents seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.

**N.B. :** l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires qu'il récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent(e) de

vos domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble ou voisinage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie.

Vos réponses sont importantes. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique.

## Les recenseurs par quartier :



Monsieur Philippe MENU  
pour le Bourg



Monsieur Dominique LAMA  
pour le Lancy



Madame Maria FERREIRA  
pour Vésines



Monsieur Gilles GAUDET  
pour la Pontonnerie et  
Kennedy

## Plan neige

La Ville sécurise l'accès aux établissements publics et aux écoles

Quoi de plus naturel que de la neige en hiver ? Mais la neige perturbe la vie d'une ville. Aussi pour réduire les effets néfastes

du verglas et de la neige et veiller à la sécurité des usagers, en plus du plan neige\*, cette année, la Municipalité a investi dans l'achat de bacs à sable.

Pour prévenir l'arrivée brutale de chutes de neige ou la formation de verglas ceux-ci seront installés dès la fin novembre, afin de coïncider avec le début de la période d'astreinte d'hiver. Ainsi ce sable pourra être utilisé en cas de verglas pour éviter les chutes.



**Les bacs à sable au nombre de 13 seront installés dans les lieux suivants :**

- Hôtel de ville
- Médiathèque
- École du Lancy
- École maternelle Georges-Cosson
- École de la Pontonnerie
- École maternelle de Vésines
- École Pierre-Perret
- Maison des associations
- Foyer Jacques-Duclos
- Foyer Paul-Martin
- Centre Louis-Aragon
- Cuisine centrale
- Commerces du Bourg (à proximité de la boulangerie)

Site Internet de la ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr) - dans le moteur de recherche, taper : « document d'informations communales sur les risques majeurs »

**On en parle...**

# Bienvenue au marché de Noël

## Les samedi 17 et dimanche 18 décembre

### Place Jean-Jaurès

Il est revenu le temps de Noël avec ses lumières et son marché.

Pour la première fois depuis sa création, le marché de Noël de Chalette ouvrira ses portes dès le samedi matin à 10 heures pour prendre fin le dimanche à 20 heures. En plein cœur de la place, une dizaine de chalets en bois nous transportera dans un village de montagne en hiver. Plus de 80 commerçants sont attendus pour présenter leurs produits : foie gras, saumon, huîtres, champagne, traiteur traditionnel, fleurs, bijoux, savons, cosmétiques... De quoi préparer des repas de fête dignes de ce nom.

De plus, une animation culinaire vous sera proposée le samedi et le dimanche par le chef Jacques Delfontaine. Il transmettra ses astuces pour réaliser chez soi des amuse-gueules pour les repas de fin d'année.



Côté animation, le Père Noël et son acolyte le Père Noël Vert du Secours Populaire viendront à la rencontre des petits et des grands. Le samedi, la « Manif' en phare » (dix musiciens évoluant dans un univers rock punk déjanté mêlant la guitare électrique saturée à la chaleur des cuivres) et la « Boîte à musique » d'Armel Plunier déambuleront à travers les allées pour animer ce marché de Noël 2011. Le dimanche, les

« Angelophones » viendront vous titiller les oreilles avec une rencontre entre le swing et les tintements des grelots.

#### Questions pratiques :

- L'entrée du marché se fera par la rue Édouard-Branly qui sera fermée à partir de 15 heures aux automobilistes le vendredi 16 décembre afin de procéder à l'installation des commerçants.
- La place Jean-Jaurès sera fermée du 12 au 21 décembre pour permettre l'installation et le démontage du marché.
- Le marché hebdomadaire du Bourg sera transféré rue Gambetta (du café le Jean-Jaurès jusqu'à l'école du Bourg).
- Les parkings : Hôtel de ville, Centre Louis-Aragon, Foyer Paul-Marlin et les rues adjacentes au marché.



#### Les associations présentes :

- Comités de quartier du Bourg et du Lancy
- U.N.R.P.A.
- Ibuka
- Secours Populaire
- Association de découverte de l'Est Européen
- Artisans du Monde

## Transfert temporaire de la restauration du Foyer Jacques-Duclos

La toiture du foyer-restaurant Jacques-Duclos, endommagée, menaçait de s'effondrer. Aussi, afin d'assurer la sécurité des usagers et de procéder à sa réparation, le foyer-restaurant sera-t-il fermé jusqu'au lundi 2 janvier inclus. Pour remédier à cette fermeture temporaire, la Ville a mis en place un ser-

vice de bus pour transporter les résidents du foyer Jacques-Duclos au Foyer Paul-Marlin du mardi au samedi. Le départ s'effectue à 11 heures 30. La distribution des colis de Noël du 15 décembre, prévue initialement au foyer Jacques-Duclos, se déroulera à la salle Roger-Salengro.

L'après-midi belote de l'U.N.R.P.A. de Vésines se déroulera dans la maison de quartier de la Pontonnerie (94, rue de Villemandeur) le jeudi 8 décembre aux heures habituelles.

**Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat du Foyer Jacques-Duclos au 02.38.93.34.18.**



## Vivre ensemble

# Le Château de Sable

## Un lieu d'accueil, de rencontre, de parole et de jeux

**A**ssociation loi 1901, *le Château de Sable* a vu le jour dans le quartier Kennedy en mars 1993. Lieu de rencontres et de loisirs pour les tout-petits (de 0 à 3 ans) accompagnés de leurs parents (*parent, mamie, papi, nounou*), il est ouvert à toutes celles et tous ceux qui se posent des questions sur la parentalité ou tout autre sujet ayant trait à l'enfant (*grossesse, naissance...*).

Ni crèche, ni halte-garderie, ni centre d'activités organisées, ni centre de consultation, ce lieu repose sur le plaisir d'être ensemble dans les jeux, les échanges, la transmission générationnelle et intergénérationnelle. On y vient quand

bon nous semble, on y passe un moment ou plusieurs heures... Inspirés de la *Maison Verte* créée par Françoise Dolto, les objectifs sont multiples : *rompre l'isolement, valoriser la fonction parentale, favoriser l'expression des compétences parentales, des « savoir-être » (préalable indispensable pour les tout-petits avant d'aborder des savoir-faire), permettre la socialisation, participer à la prévention primaire des troubles de la relation et de la personne, mutualiser et partager expériences, vécus et ressentis autour de la grossesse, de la maternité et de la parentalité, favoriser l'expression de ces vécus par la mise en mots.*

Dans ce lieu ouvert à tous, la pré-



sence permanente d'un adulte familial à l'enfant accueilli est indispensable. L'anonymat est respecté et la confidentialité de ce qui se vit et se dit est garantie. La fréquentation est libre et la participation financière des usagers est laissée à l'appréciation de chacun. L'accueil est assuré par deux accueillant(e)s formé(e)s et toujours en phase avec les évolutions de la société et les recherches en la matière. Ils (elles) garantissent le respect de chacun dans sa différence et sa diversité.

**Adresse : 9, rue Édouard-Lalo – Tél. 02.38.85.61.59**

**Horaires : mardi et jeudi de 14 heures à 18 heures (hors vacances scolaires)**

## Pour que Noël rime avec solidarité

### Samedi 10 décembre à 15 heures au Hangar

**A**lors qu'une poignée d'hommes et de femmes ne cessent de s'enrichir, un nombre croissant de familles, de jeunes, de retraités se paupérise et souffre. La période de Noël est d'autant plus difficile à vivre pour toutes ces personnes démunies qui ont du mal à boucler les fins de mois. Pourtant, si les fêtes de Noël sont, souvent à juste titre, décriées pour leurs aspects de surconsommation, elles sont aussi l'occasion de partager des valeurs de générosité et de solidarité. Ainsi, pour qu'aucun enfant ne soit oublié lors de ces fêtes de fin d'année, la Ville organise comme chaque année, via son C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), le Noël de la Solidarité pour

les enfants des Chalettois en situation de précarité.

À 15 heures, le «Collectif de la Basse Cour», composé de deux gars et une fille, leur offrira leur spectacle intitulé *Le cubitus du manchot* (photo ci-dessous).

Ce spectacle qui ne manque pas d'humour sera suivi de la distribution de jouets par le Père Noël.

Les élus et le personnel du C.C.A.S. seront également présents pour aider le vieux bonhomme rouge, mais aussi pour dialoguer avec les parents.

Un moment festif et de solidarité qui ne manquera pas de mettre en joie tous les cœurs....



# Les corridors écologiques à Chalette

Même lorsque des espaces naturels sont protégés, la nature ne peut pas survivre en vase clos. Les animaux et même les plantes ont besoin d'espace : lorsqu'elles sont isolées, les espèces sauvages sont plus vulnérables aux maladies ou à la consanguinité. Elles doivent pouvoir circuler pour prospérer. C'est ce qui guide la création en France de la « trame verte et bleue » destinée à relier entre eux les espaces naturels. Le vert représente les milieux naturels terrestres (forêts, prairies...) et le bleu correspond aux cours d'eau et zones humides (fleuves, rivières, étangs, marais...).

Ces voies de déplacement pour la faune et la flore sont appelées des « corridors écologiques ». Ils peuvent être longs de quelques mètres comme de plusieurs kilomètres. Les corridors écologiques naturels ont tendance à devenir plus rares et les obstacles au déplacement des espèces de plus en plus nombreux : routes, bâtiments, parkings, champs de cultures intensives ne comportant pas de haies, barrages en rivière, rives sans végétation... Préserver ou maintenir les corridors écologiques, c'est garder des arbres ou en planter en bord de route, planter des haies (ou les conserver), cultiver les champs de manière plus écologique, aménager



des passages à faune au-dessus des routes, supprimer ou aménager les barrages et les seuils en rivière, ou tout simplement pratiquer les ouvertures dans les clôtures de jardin.

À Chalette, les corridors écologiques sont constitués des nombreuses voies d'eau et de leurs berges présentes sur le territoire de la commune : le Loing, le Solin, le canal de Briare, le canal du Loing et le canal d'Orléans. Mais il existe une voie de liaison à laquelle on pense moins : les voies ferrées peu utilisées. C'est le cas de l'ancienne ligne pour Paris qui passait par Malesherbes, qui traverse le site naturel du Grand Rozeau dans sa partie sud. Et de l'ancienne ligne

qui partait vers Orléans et dessert encore des entreprises le long du canal : celle-ci passe au nord des Prés Blancs. Ces deux lignes, qui viennent de la gare située à proximité directe de la forêt, servent vraisemblablement de corridor à certaines espèces de grands mammifères qu'il ne faut pas s'étonner de retrouver au Grand Rozeau et aux Prés Blancs, dans des espaces certes naturels mais situés en pleine ville. C'est ainsi qu'on peut apercevoir des sangliers aux Prés Blancs : ils sont vraisemblablement venus en période de rut et on peut supposer qu'ils repartiront faute d'espace suffisant.

Laurence Duval

### La biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie existant sur terre : plantes, animaux, champignons, et même bactéries. La biodiversité c'est aussi les relations entre ces organismes vivants et les interactions avec les milieux de vie.

La biodiversité est essentielle à notre qualité de vie. Elle fournit l'oxygène, la nourriture, les médicaments, les matières premières, comme le bois, la laine, le coton... Mais elle produit aussi des services : 70% des productions agricoles dépendent de la pollinisation par les insectes. Ou encore, les zones humides permettent de prévenir les inondations et jouent un rôle d'épuration de l'eau.

La biodiversité est partout : on la trouve bien sûr dans les milieux naturels exceptionnels, mais elle nous entoure aussi au quotidien, au fond du jardin, dans les champs, les parcs, au bord des routes...

La biodiversité est un capital naturel menacé : les scientifiques nous alertent sur le fait que le rythme actuel d'extinction des espèces est de 100 fois à 1000 fois supérieur à leur taux naturel de disparition. La perte de biodiversité résulte de la fragmentation des milieux naturels et de leur destruction, de la surpêche, de la déforestation, de la pollution de l'eau, des sols et de l'air, de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Enfin, le changement climatique peut s'ajouter aux autres causes ou les aggraver.

La trame verte et bleue participe à la préservation de la biodiversité en facilitant la circulation des animaux et la dissémination des végétaux. Le changement climatique, qui modifie les aires de répartition, renforce cet impératif.



# Le théâtre est une école de lecture, de découverte participative et physique

Serge Catanèse, metteur en scène et comédien au sein de la Compagnie Tivolio, dirige entre autres depuis le début des années 90 dans le Montargois (1) des ateliers théâtre pour adultes, adolescents et enfants. Evocation avec lui de ses intentions et ambitions à travers ses interventions...

### Est-il vrai que l'exercice du théâtre fait appel à toutes nos facultés physiologiques, psychologiques, intellectuelles et corporelles ?

Notre personnalité, cette jonction de notre hérédité, de nos dispositions innées, de notre éducation et de notre acquis, trouve un enrichissement sans égal à se confondre avec des personnages. Leçons de vie, études de comportement, formation de l'esprit, voilà ce que le théâtre est en mesure de nous donner. Chercher à jouer, c'est bien ; chercher à savoir, c'est encore mieux et, d'abord, à savoir qui nous sommes. « Nous », ces « êtres humains » aux innombrables facettes, dont chacun de nous ne présente seulement que quelques-unes. Faire du théâtre, c'est ainsi un moyen de dévouement, de dépassement, de découvertes...

### Pourquoi dites-vous que le théâtre concourt à l'apprentissage de la vie civique et sociale ?

Le théâtre est lieu de communication, d'échange et d'épanouissement des apprentissages et des expériences. Il permet aussi d'accéder plus aisément à la symbolisation et d'interroger avec un œil neuf les oeuvres littéraires et plus largement les œuvres culturelles. Le lien social, l'inégalité des chances (incluant la discrimination, la dévalorisation de soi par un tiers, la hiérarchie dans le travail...), la citoyenneté, l'engagement, demeurent des sujets fondamentaux inscrits dans notre société moderne et qui nécessitent une implication artistique et culturelle donnant lieu à une transmission.

### Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà « fait du théâtre » pour participer à ces ateliers ?

Non, il faut en avoir le désir, le désir de découvrir ses possibilités dans ce domaine et le désir de le faire avec d'autres personnes aussi passionnées. Notre travail s'appuie et met au jour la matière humaine de l'acteur. Jouer sur une scène demande à la personne d'être consciente de ses dons et de ses failles pour pouvoir s'en servir. Nous nous appuyons sur l'énergie vitale de la personne, sur l'intelligence du corps, du cœur, sur la mécanique des émotions, sur la sensibilité et sur l'imagination. Chaque personne est unique et a quelque chose à faire fleurir sur un plateau de théâtre. Nous considérons le théâtre dans nos ateliers comme une pratique et comme un art. Un art que nous apprenons à maîtriser dans cet espace de créativité qu'est le jeu théâtral, et un art de vivre avec les autres.



Serge Catanèse avec les élèves de l'atelier théâtre du Collège Paul-Eluard

### Et concernant plus précisément les enfants ?

Nous proposons des ateliers sans aucune pression ! Si vos enfants montrent des signes de vraie timidité, « poussez-les » à faire du théâtre, ça ne pourra que les aider ! Les enfants sont guidés afin de bien utiliser leur voix de scène, leurs corps en déplacement. Ces techniques leur permettent ainsi de gérer leur stress, de s'ouvrir aux autres et de mieux communiquer. La construction du personnage et le jeu sur scène sont abordés par des improvisations, l'étude de textes classiques et contemporains ou de sketches. Par une approche ludique des techniques du théâtre, on développe son imaginaire !

William Le Bellec

(1) Collège Robert-Schuman (Amilly) ; Lycée En Forêt (Montargis) ; Collège Paul-Eluard (Chalette) et un groupe adulte à l'École de Musique (Chalette)

(2) Renseignements : Compagnie Tivolio : 06.77.19.17.66



# Dossier / Rétrospective 2011



Déneigement des voiries hiver 2010 - 2011



5 ans de la ludothèque - 12 mars 2011



Concert de HK et les Saltimbanks au Hangar le 12 mars 2011



Franck Demaumont réélu brillamment Conseiller général avec 56,02 % sur le canton de Chalette, et 70,53 sur Chalette



Dépôt des arrêtés contre les coupures d'énergie et les expulsions locatives le 16 avril 2011



Célébration de la Commune de Paris, Théâtre de Verdure - mai 2011



Trophées des sports - 27 mai 2011



Concert de Camélia Jordana à la fête de Chalette le 28 mai 2011



Fête de Chalette 2011



Fête de Chalette 2011



Inauguration espaces publics et plaine de jeux rue Saint-Just juin 2011



# Dossier / Rétrospective 2011



Les nouveaux logements rue de Saint-Gobain



La place Lavoisier a été entièrement rénovée



14 juillet 2011



Un été à Chalette



Soulagés, les élus retirent les portraits de Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière otages en Afghanistan - 1er juillet 2011



Trophée national de robotique - 15 juillet 2011



Fête de fin de centre de loisirs - 25 août 2011



Comice agricole - 28 août 2011



Une première au Hangar avec le concert de l'Orchestre symphonique de la Région Centre le 9 septembre 2011



Réception des nouveaux professeurs des écoles 2 septembre 2011



Célébration de la journée de la paix - 21 septembre 2011



Le marché du terroir, tous les premiers dimanches du mois sur la place Jean-Jaurès



# Dossier / Rétrospective 2011



Randonnée inter-générationnelle - 5 octobre 2011



Assises de la Ville - Réunion de proximité - 6 octobre 2011



Assises de la Ville - Réunion de proximité - 13 octobre 2011



Les rencontres d'octobre - le Grenier chalettois - 16 octobre 2011



5 ans de la médiathèque - 21 octobre 2011



Animation à la Maison de la Nature et de l'Eau  
4 octobre 2011



Inauguration piste BMX le 22 octobre 2011



Transgâtinaise 2011



Inauguration de la rue de la Ronce - 23 octobre 2011



Pose d'une plaque en l'honneur de la Ville,  
par l'Association des Portugais et du Gatinais



# Un autre monde est possible !



La troisième édition du Festival du Livre engagé et alternatif va se tenir les 3 et 4 décembre au Hangar de Chalette, avec le soutien de la Ville. Cet événement culturel est organisé par l'association « *Autrement, Autres Mots* » créée par un réseau d'associations du Gâtinais engagées au plan social, culturel, médiatique et solidaire.

Ce festival « passerelle » donne accès à une large palette de livres en prise avec le climat actuel d'interrogations sur le devenir économique, social et humain de nos sociétés. Ce rendez-vous veut favoriser les rencontres et les échanges, et susciter réflexion et débat. Il donne la parole à des libraires, éditeurs, écrivains et associations porteurs de projets alternatifs. Réflexions, essais, enquêtes, constats ouvrant des pistes alternatives en économie, culture, gestion des espaces, relations Nord/Sud et environnement dans la perspective « *qu'un autre monde est possible*. »

Un monde où solidarité, justice sociale, paix et consommation responsable s'opposent à un productivisme aveugle, à une société dominée par le marché et les puissances d'argent...

### Un panel d'auteurs :

#### > Samedi 3 décembre

■ **Natacha Henry**, essayiste, historienne et journaliste franco-britannique, présentera de 14h30 à 15h30 son livre « *Frapper n'est pas aimer, enquête sur les violences conjugales en France* ».

■ **Alain Gresh**, directeur-adjoint du Monde Diplomatique, sera présent sur le festival de 16h à 17h avec le livre « *Les 100 clés du Proche-Orient* » dont il est co-auteur et pour le numéro spécial de Manière de voir « *Comprendre le réveil du monde arabe* » qu'il a coordonné.

■ **Bachir Ben Barka**, le fils de Mehdi Ben Barka et maître de conférence à l'I.U.T. de Belfort-Montbéliard, viendra ensuite de 17h30 à 18h30 pour la présentation de son livre « *Mehdi Ben Barka en héritage* ».

#### > Dimanche 4 décembre

■ Il sera possible de débattre de 14h30 à 15h15 avec **Charles Sylvestre**, ancien rédacteur en chef de l'Humanité, sur son livre « *Jaurès, la passion du journalisme* ».

■ De 15h30 à 16h15, ce sera ensuite le tour de **Jean-François Dupaquier**, observateur avisé du Rwanda et du Burundi, pour son ouvrage « *Agenda du génocide* » qui apporte un éclairage nouveau sur la tragédie au Rwanda de 1994.

■ Enfin, le cinéaste et romancier **Gérard Mordillat** viendra parler de son livre « *Rouge dans la brume* » de 16h30 à 17h30.

À noter que le Montargois **Vincent Roussel** sera présent également sur le festival pour son livre « *100 questions sur la Non-violence* », ainsi que **René Piquet et Francette Lazard** avec leur dernier ouvrage « *Les vérités du matin, regards croisés sur un engagement* ».

### Des expositions et des animations variées

#### > Trois expositions seront visibles sur le site :

La première sera consacrée à l'histoire et aux mémoires des immigrations en région Centre. Une autre comprendra des affiches du 50<sup>ème</sup> anniversaire d'Amnesty International. Enfin, la dernière portera sur l'affaire Mehdi Ben Barka et son contexte géopolitique international, marocain et français.

#### > Enfin, parmi les animations :

Un concert de **P'tit Crème** aura lieu le samedi de 20h à 22h pour fêter le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Gaston Couté, poète libertaire et chansonnier français. Et le dimanche, **Salih**, calligraphe d'Orléans, exposera

### Quelques-uns des auteurs présents :



Alain Gresh



Gérard Mordillat



Bachir Ben Barka

des tableaux à vendre et proposera un stage tout public à la calligraphie de 10h30 à 12h ainsi qu'un atelier de travaux sur les prénoms de 14h30 à 18h.

À noter que l'entrée sera libre et gratuite. Une restauration bio et équitable sera proposée sur place.

Déborah Creff

### Associations...

Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture, Amis du Monde Diplomatique, Amnesty International, Artisans du Monde, Collectif Immigrés, Groupe Gaston-Couté, M.R.A.P., Action Catholique Ouvrière, Agir pour la Palestine, A.M.A.P.P. du Gâtinais, Association Partage, Attac 45, C.C.F.D., Femmes Solidaires, Ibuka, Les Amis de l'Humanité, Loiret sans OGM, Non-violence Actualité, Sortir du Nucléaire.

## Sports et loisirs

# A la découverte de la mer

Du 3 au 12 octobre, deux classes de l'école primaire du Lancy, CE2 et CM1/CM2 soit 43 élèves, sont parties aux Sables d'Olonne. Durant ce séjour avec les maîtresses, Mme Riou et Mme Moreau, de nombreuses activités leurs étaient proposées. Pêche à pied et fabrication d'un aquarium par classe, bataille contre la mer avec la construction d'un mur de sable afin de comprendre que rien n'arrête la mer, visite du musée de la pêche et de la mer, de différents ports (pêche, plaisance), visite de marais salants, ou encore fabrication de cerfs volants et visite du quartier de l'île Penotte (quartier où une artiste a, dans les rues, créé de nombreuses fresques avec des éléments du milieu). Pour ces jeunes élèves, l'expérience s'est révélée incroyablement enrichissante. Cela a permis de fédérer très tôt les classes qui ont pu développer une grande solidarité. Le travail se poursuivra tout au long de l'année dans la classe.

P. Avezard



## Programme des vacances de Noël

Du 19 décembre au 23 décembre 2011, les Centres de Loisirs Georges-Cosson pour les 2 ans (scolarisés) à 6 ans et Louis-Aragon pour les 6 à 10 ans ouvriront leurs portes. Notons qu'un service de navette sera mis en place pour accueillir les enfants à partir de leur lieu d'habitation.

### Pour les 2 ans (scolarisés) jusqu'à 6 ans :

Ces vacances seront l'occasion de découvrir un autre aspect des fêtes de fin d'année.

Comment Noël est-il fêté à l'autre bout du monde ? Amérique du Sud, Amérique du Nord, Asie, autant de lieux et de cultures différentes qui permettront de voyager à travers la fabrication de décorations, de pâtisseries et de cadeaux.



### Pour les 6/10 ans :

« Le drôle de Noël de M. Scrooge »... le célèbre héros de Charles Dickens permettra de faire basculer l'ensemble des enfants dans un jeu de rôle « grandeur nature ». Invités à réaliser une enquête sur l'ensemble de la semaine, les enfants seront amenés à découvrir chaque jour un centre différent accompagnés par nos équipes d'animateurs déguisés.

### Le vendredi 23, fête de Noël pour les deux centres :

- Repas de Noël
- Spectacle de Noël
- La compagnie «Symphonie Marine» jouera son spectacle « L'incroyable tour du monde de Philéa », à 15 heures à la Maison des Arts. Les familles sont invitées à venir assister au spectacle et conviées au goûter de Noël.

P. Avezard

#### Renseignements et inscription :

Services Enfance Scolaire en Mairie : 02 38 89 59 58.

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial (hors commune : tarif unique).

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

### Non à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères !

Depuis de nombreux mois, les élus communistes et républicains de Chalette s'opposent à la taxe des ordures ménagères décidée par le président UMP de l'agglomération, Jean-Pierre Door.

Ce nouvel impôt est injuste car il nous fait payer 2 fois un service qui s'est par ailleurs dégradé, comme au Lancy avec le ramassage une fois par semaine des ordures ménagères et seulement tous les 15 jours pour les bacs jaunes. De plus, dans de nombreux immeubles les habitants ne bénéficient pas du tri sélectif, sans oublier l'absence de ramassage des encombrants et des déchets verts.

C'est d'autant plus scandaleux que cette TEOM allant jusqu'à près de 200 € frappe aujourd'hui tous les Chalettois quels que soient leurs revenus, imposables ou non, personnes âgées ou seules !

Cette taxe est insoutenable pour les habitants qui ont pour menu tous les jours la soupe de l'austérité.

Cette taxe est inadmissible à l'heure de la crise financière où les familles survivent avec un pouvoir d'achat en baisse amplifiée par les mesures gouvernementales anti sociales quand, par ailleurs, les cadeaux fiscaux de Sarkozy/Door demeurent pour les plus riches.

Nous avons lancé dans toute l'agglomération une grande campagne de pétitions qui a rassemblé à ce jour plus de 3000 signatures. Nous appelons tous les habitants à poursuivre cette mobilisation et à la renforcer afin d'exiger de Jean-Pierre Door la suppression de cet impôt inique.

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### Comment créer des nouveaux emplois ?

Les trois fonctions publiques ne peuvent fournir un emploi à chaque Français. Il faut se rendre à l'évidence et chercher à doter la France d'une véritable politique industrielle créatrice d'emplois. Aujourd'hui, c'est Berlin qui dicte les règles en Europe et Paris doit s'y plier. Le rapport de force ne souffre d'aucune comparaison : avec un endettement de 87.4 % du PIB, nous avons le record parmi les pays notés triple A. Notre balance commerciale est déficitaire de 50 milliards d'euros, tandis que l'Allemagne, elle, aligne un excédent de plus de 150 milliards d'euros grâce à sa puissance exportatrice.

L'économie française est en berne. Le 27 octobre, le gouvernement a abaissé de 1,75 % à 1 % ses prévisions de croissance pour 2012. Le chômage touche 10 % de la population active et celui des jeunes culmine à 23 %. Aujourd'hui, l'objectif premier des

plus hautes instances du pouvoir est de faire en sorte que le Titanic ne coule pas...

L'environnement de marché des entreprises industrielles est de plus en plus soumis à des contraintes de production écologiques. L'industrie verte est un nouvel espace de croissance qui s'ouvre pour les entreprises françaises. Elle a un énorme potentiel de développement et de création d'emplois. Il faut que les entreprises françaises s'engouffrent dans cette voie. L'idéal serait de créer un environnement favorable pour que les entreprises industrielles génèrent de l'innovation et à terme de nouveaux emplois...

## État civil :

### Naissances :

EL AMRANI Janna  
SAMBA HETOUBA Ella  
BÖLÜKBAS Busè  
FOURTI Soumaya  
KONYALI Hayrun Nissa  
AKAN Halil-Efe  
POLAT Furkan  
YERLIKAYA Hayrulnisa

### Mariages :

CHOUIKHA Nizar et GOVIN Nelly  
LARGANT Régis et MARTIN Sylvia  
AYHAN Umüt et AGBAL Hülya

### Décès :

DASSONVILLE René  
FRESSART Jean



## Insolite !

Rue du Château-d'eau M. De Sà a réussi une prouesse. Faire pousser un plaqueminer, ou arbre à Kakis. Originaire de Chine, cet arbre est traditionnellement cultivé dans les pays chauds. Comme on peut le voir, cet arbre produit des kakis (les fruits) de la grosseur d'un pamplemousse.



# Lettre au Père Noël

**Cher Papa Noël,**

Tu viens de commencer ta longue tournée et tous les enfants sont ravis de ta visite : ils t'attendent avec impatience, les parents aussi. Tu es fidèle au rendez-vous et tous les ans nous apprécions ta venue.

Tu vois, Papa Noël, ma lettre, je n'ai pas pu te l'envoyer par la poste parce que je n'ai pas ton adresse dans l'annuaire du téléphone\*.

Depuis 70 ans, j'ai toujours été bien sage et j'aurais mérité tous les jouets contenus dans ta hotte.... Mais je ne peux plus redevenir un petit enfant.

Alors, je vais te laisser un message : « je souhaite pour tous les petits enfants un monde sans tristesse, sans malheur, sans maladie, sans chômage : un monde de paix, de liberté et de justice sociale ».

Tu sais, Papa Noël, on ne va pas te laisser tout seul pour réaliser le bonheur du monde. D'ailleurs, toi, tu ne travailles que quelques jours par an, durant le mois de décembre.

Si tous les citoyens jouent pleinement leur rôle, sans aucun doute ils participeront à l'amélioration de la qualité de la vie.

À l'an prochain, cher Père Noël, tu verras, tout ira mieux.

Jean-Pierre Tisseyre

\* Je n'ai pas ton adresse.... Mais je suis sûr que tu lis « Chalette Place Commune ».

A l'affiche



En décembre

Samedi 3  
et dimanche 4  
décembre 2011



Ce festival est organisé pour la troisième fois par l'association « Autrement, autres mots » créée par un réseau d'associations du Montargois et du Gâtinais engagées au plan social, culturel, médiatique et solidaire. Ce rendez-vous autour du livre engagé veut favoriser les rencontres, les échanges et susciter réflexion et débat. Il donne la parole à des libraires, éditeurs, écrivains et associations porteurs de projets alternatifs.

Dimanche 11  
décembre 2011  
Collectif de la Basse Cour :

**LE CUBITUS**

20 h 30

**DU MANCHOT**



Le cubitus du manchot est un trio composé de deux gars et d'une fille pris dans le vertige d'un jeu de chaises musicales. Les situations sont prétextes à réinventer le mouvement, le corps en équilibre et le geste teinté d'humour. La musique donne un peu de son à ces trois peu bavards mais pas muets...



Tarif plein : 8 € - tarif réduit : 4 €

Réservation au 02 38 07 24 95

## Brèves

### Noël du R.A.M. :

Jeu 8 décembre de 18h à 20h, salle Aragon Spectacle « Pousset blues », compagnie « Roule caillou »

### Expo-vente à l'Atelier de Florence Claus :

Les 2 et 3 décembre rue de la Fonderie (près du tennis club) - de 9 h à 19 h. Entrez dans le monde de verres colorés aux décors multiples et variés- Art de la table, vases, lampes, etc...

### Superette du Lancy

#### La bonne nouvelle est arrivée !

C'est le cadeau de Noël avant l'heure pour les habitants du Lancy. La superette va rouvrir ses portes d'ici la mi-décembre, la confirmation vient de nous arriver ! Ce commerce dont la vocation sera essentiellement alimentaire (fruits, légumes, produits d'épicerie) proposera également des articles de bazar et sera ouvert 7 jours sur 7 de 7 h à 22 h.

### Inscription sur les listes électorales :

Date limite 31 décembre service élections – Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. De plus pour faciliter vos démarches la ville a mis en place des permanences dans les quartiers. Les prochaines auront lieu :

- mardi 6 décembre de 14 h à 18 h à la salle polyvalente Pierre-Perret – Rue St Just (Kennedy-Château-Blanc)
- mardi 13 décembre de 14 h à 18 h au gymnase Joliot-Curie – Rue du Bouy (Vésines)
- mardi 20 décembre de 14 h à 18 h – Vestiaire municipal 36 rue Paul-Painlevé (Lancy)

### Comité de quartier :

Kennedy – Château-Blanc : La réunion programmée initialement le 29 novembre à 18h00 à la salle Perret est reportée au 30 novembre, même lieu même heure.

### Conseil municipal :

Séance ordinaire le jeudi 15 Décembre à 20 h 30 – Salle du Conseil Municipal – premier étage de l'Hôtel de Ville – Vote du Budget Primitif – Séance publique.

### Avocat conseil :

Prochaine permanence le Mercredi 25 janvier sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

### Médiathèque :

- Animation Bébés lecteurs : Samedi 17 décembre de 10 h 30 à 11 h 30
- Animation Petits lecteurs : Samedi 3 décembre de 10 h 30 à 11 h 30

Renseignements : 02.38.07.24.90

### Ludothèque

Horaires d'ouverture pendant les vacances de Noël :

- Samedi 17 de 14 h à 18 h
  - Du lundi 19 au vendredi 23 inclus de 14 h à 18 h
- Réouverture le Mardi 3 janvier aux heures habituelles.

Tel : 012.38.98.64.07